

Les compléments d'objet sont des constituants essentiels. Ils peuvent être

- Un G.N (COD : "vendre sa maison"; COI : "parler à son enfant").
- Un pronom personnel (COD : "la vendre"; COI : "lui parler")
- Un pronom relatif (COD : "la maison que je vends" COI : "L'enfant à qui")
- Un pronom interrogatif (COD : "Que vends-tu?" COI : "À qui parles-tu")
- Une proposition subordonnée infinitive ("j'entends chanter les enfants")
- Une proposition complétive (COD = "Je veux que tu t'en ailles").  
(COI = "Je tiens à ce que...")
- Une prop. relative sans antécédent (COD = Embrassez qui vous vachez)  
(COI = Pensez à ce que vous vendez)

## I - Le COD.

• Il n'est pas introduit par une préposition.

• Au passif, il devient sujet du verbe.

Ex : L'enfant mange des fraises VS Les fraises sont mangées par l'enfant

• Il peut être pronominalisé

• On peut poser les questions : "Qui est-ce qui?" ou "Qu'est-ce qui?"

↳ Cela permet de le distinguer du complément circonstanciel.

## II - Le COI et le COS.

Le COI est introduit par la préposition "à" ou "de" imposée par le verbe

S'il accompagne un COD, il est considéré comme un COS, souvent sous la forme : "Donner qqch. à qqun" ou "Dire qqch. à qqun"

• On peut le pronominaliser

• On peut poser les questions "À qui?" ou "À quoi?"

### III - Le complément d'agent

- Il est présent dans les phrases passives et est introduit par la préposition "par" ou "de". On l'identifie en transformant la phrase passive à l'actif où il occupe la fonction sujet.  
"Les fraises sont mangées par Paul" (Paul est complément d'agent).

### IV - L'attribut du sujet.

L'attribut exprime une propriété que l'on donne à un terme de la phrase.

L'attribut du sujet est un complément obligatoire du verbe. Il est derrière un verbe d'état ou un verbe attributif.

#### Les fonctions:

- Un G.N ou un nom.
- Un pronom
- Un adjectif
- Un G.P. (Je suis en colère)
- Un adverbe. (Je suis bien)
- Un groupe infinitif (Difficile est de travailler avec du bruit).
- Une complétive conjonctive (Le père serait qu'il nous licencie).
- Une relative sans antécédent ("Il est qui vous salue").

#### Δ Différence COD / attribut du sujet.

- Le COD se construit avec un verbe transitif et non attributif.

Un verbe attributif peut être remplacé par le verbe "être".

Ex : "Paul connaît un chirurgien" → "connaître" est un v. transitif donc

"un chirurgien" est COD de ce verbe.

- L'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet contraire-ment au COD.
- Le COD complète le sens du verbe alors que l'attribut du sujet dit quelque chose à propos du sujet.

## V- L'attribut de l'objet.

- Quand un verbe établit une relation d'équivalence entre l'objet et un attribut, ce dernier est attribut de l'objet.

Ex: "Je la trouve sympathique"  
att. de l'objet "la".

Ces verbes sont: des verbes de jugement et d'appréciation (juger, trouver, estimer, ...), des verbes indiquant un changement d'état (rendre, laisser, ...), et les verbes conférant un titre (proclamer, nommer, élire, ...).

On trouve quelques fois des attributs du COI.

Ex: "Je fais de mon chat un dieu"

### Les fonctions:

- adjectif (On l'a trouvé compétent)
- G.P (On l'a qualifié d'incompétent)
- pronom interrogatif (Pour qui te prends-tu?)
- groupe infinitif (J'appelle sa gagner du temps)
- prop. subordonnée relative (J'ai le foie qui me va pas)

- Ils expriment les circonstances de la réalisation de l'action.
  - Ils peuvent être représentés par un G.N, un G.P, un adverbe, un gérondif ou une proposition.
  - Les valeurs sémantiques les plus fréquentes sont : CC de temps, CC de lieu, CC de manière et CC de moyens
- CC de temps : Je mange à midi (G.P) } (quand?)  
Je mange aujourd'hui (adverbe). }
- CC de lieu : Je mange ici (adverbe) (où?)
- CC de manière : Je mange avec voracité (G.P) (Comment?)
- CC de moyen : Je mange avec les doigts (G.P) (Avec quoi?)
- CC de mesure : Je mesure un mètre (GN) (Combien?)
- CC de cause : Je mange par grosse faim (G.P) (Pourquoi?)
- CC de but : Je mange pour grossir (G.P) (Pour quoi?)
- CC de concession : Je mange malgré mon poids (G.P) (Malgré quoi?)
- CC de condition : Je mange à condition d'avoir faim (G.P) (À quelle cond.?)

### I - Complément du verbe VS complément circonstanciel.

• Un complément circonstanciel ne peut pas être pronominalisé contrairement au complément du verbe. En revanche, il peut être déplacé / supprimé.

Ex : "Il évoque son enfance" → "son enfance" est comp. du verbe  
- car la phrase ne fonctionne pas si on le supprime ou si on le déplace.

Par contre : "Je marche toute la journée" fonctionne si l'on supprime le complément donc c'est un CC.

## II - Les CC : compléments essentiels ou compléments de phrase ?

Il existe deux types de CC :

les CC facultatifs → compléments de phrase.

les CC essentiels → ≠ des compléments d'objets de verbe.

### ① Les CC facultatifs (compléments de phrase)

- Ils modifient l'intégralité de l'énoncé, sont mobiles et facultatifs.
- Ils se divisent en deux types:
  - les circonstants, qui indiquent le mode de réalisation de l'action.  
On les repère grâce à la construction clivée "C'est --- que".  
Ex: C'est la nuit que je mange. (La nuit, je mange)
  - les modalisateurs indiquent le jugement du locuteur sur ce qui est dit (Selon moi, de toute évidence, à mon avis, ...).  
Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une construction clivée "C'est -- que".

### ② Les CC essentiels (compléments de verbe)

- Ils sont fixes. Ex: "Je pas à Paris" "À Paris" ne peut pas être déplacé
- Ils sont obligatoires Ex: "Je passer à Paris" mais pas: "Je passer Ø".
- Ils peuvent être remplacés par les pronoms adverbiaux "y" et "en". ("J'y passer")
- Ils sont remplaçables par les adverbes ici/là. ("Je passer là")

Les verbes qu'ils complètent sont :- les verbes locatifs (habiter, résider, loger)  
- les verbes de mesure (peser... kilos; coûte)

Δ Distinction "y/en" → pronoms adverbiaux VS pronoms clitiques.

S'ils sont pronoms adverbiaux, alors ils sont remplaçables par ici/là.

Les clitiques ne sont pas remplaçables. Ex: "J'y pense" mais "Je pense là"  
↓  
Ça ne se dit pas

Δ Ambiguïtés structurales: quand la phrase peut recevoir plusieurs interprétations. Ex: "Il chante la nuit"

"La nuit" peut être vue comme un COD où la personne chante quelque chose qui s'appelle "la nuit" ou alors comme un CC où la personne ne chante que la nuit. Il est alors supprimable.

Le sujet se reconnaît par son interdépendance avec le verbe. Il peut être pronominalisé.

La fonction sujet peut être remplie par les classes suivantes:

- Un G.N.
- Un nom propre.
- un pronom (quelqu'un vient de rentrer)
- un verbe à l'infinitif (Fumer tue)
- une prop. sub. complétive (qu'il abandonne tout m'attriste)
- une prop sub. relative (qui vole un œuf vole un bœuf).

### I. Les cas d'inversion du sujet:

- Phrase interrogative (que veux-tu manger?)
- Proposition incise ("J'arrive, s'écria le jeune homme").
- Proposition subordonnée ("Le travail qui a fourni cet étudiant")
- verbe indiquant un événement ("Tout à coup, surgit un monstre")
- une énumération ("Sont regus les candidats suivants: --")
- avec un attribut en tête ("Tel est ton destin")
- avec un circonstant en tête ("Ici, vivait ma grand-mère")

### II. Le sujet et le thème.

- Le thème est ce dont on parle, généralement connu de l'interlocuteur.
  - Le rhème est l'information nouvelle transmise sur le thème.
- Dans une phrase, le thème correspond au sujet de la phrase et le rhème correspond au G. verbal. Ex: Paul joue au ballon → On dit de Paul qu'il joue
- ⚠ La phrase passive convertit le COD en thème (sujet) de la phrase.
  - ⚠ La construction impersonnelle transforme le thème en rhème.
- Ex: "Une aventure m'est arrivée" ← personnelle.  
 "Il m'est arrivé une aventure" ← impersonnelle.  
 COD

Un constituant détaché en tête de phrase et repris par un pronom est transformé en thème → Ex: Le frère de Paul, je le connais.

## I. L'adverbe.

Il peut modifier un verbe (Il parle rapidement)

- un adjectif (C'est très chaud)
- un autre adverbe (Il parle très rapidement)
- une phrase (Franchement, je ne le pense pas)

Beaucoup d'adjectifs sont employés adverbialement, ils sont alors considérés comme des adverbes.

Ex: "Il est fort heureux." → l'adjectif adverbialisé "fort" modifie l'adj "heureux"

Parmi les adverbes provenant de la catégorie des adjectifs, certains s'accordent.

Ex: "Les fenêtres sont grandes ouvertes."

On parle de groupe adverbial quand l'adverbe possède des modifieurs.

Ces modifieurs sont: - des adv. d'intensité (beaucoup, peu, davantage, le plus)  
- des adv. construits avec un G.P et introduit par "à" et "de" (contrairement à, indépendamment de, ...).

## II. Les prépositions et conjonctions.

Ce sont des mots de relation puisqu'ils servent à relier des mots ou des propositions.

① Les prépositions sont invariables.

Il existe les prépositions simples (à, de, en, par, pour, ...) et les locutions prépositionnelles (à cause de, à travers, afin de, ...).

Elles se placent directement devant le terme avec lequel elles forment une unité syntaxique, elles donnent d'ailleurs leur nom au groupe qui devient un G.P.

Les fonctions: ( du G.P).

- Complément du nom → ("Il est la fierté de ses parents).
- Complément de l'adj. → ("Il est gentil en tout).
- Complément de l'adv → ("Il est près de la porte).

- Complément obligatoire d'un verbe :

COI : " Je me souviens de lui "

attribut : " Je suis en colère "

- Complément circonstanciel.

facultatif : " Il parle en connaissance "

essentiel : " Je vais à Toulouse "

- Complément de phrase : " À huit heures, Paul vint "

② Les conjonctions sont invariables et établissent une relation d'équivalence (conj. de coordination) ou de hiérarchie (conj. de subordination) entre les deux constituants qu'elles relient.

Dans la grammaire, les conjonctions n'ont pas de fonction, ce qui les distingue des pronoms relatifs. Cependant, elles ont une fonction démarcative selon qu'elles introduisent un segment coordonné ou subordonné.

• Les conjonctions de coordination : relation d'équivalence.

( Mais, ou, et, donc, or, ni, car ).

• Les conjonctions de subordination : relation hiérarchique.

↳ Relation de dépendance entre une proposition subordonnée et une proposition principale.

Il existe les formes simples ( que, comme, lorsque, quand, si, ... )

et les locutions conjonctives ( à tel point que, afin que, tandis que, ... )

Quand la conjonction relie deux P.S., il faut remplacer la 2<sup>ème</sup> conjonction par " que " pour éviter les répétitions.

Ex : " Je me promène quand il fait beau et que les oiseaux chantent "

↓  
quand